



---

EXTRAIT du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil de la  
Communauté métropolitaine de Montréal tenue le 18 juin 2020 à 10 h 00

---

**SONT PRÉSENTS**

M. Robert Beaudry	Mme Lise Michaud
M. Pierre Brodeur	Mme Suzie Miron
M. Pierre Charron	M. Martin Murray
M. Yves Corriveau	M. Jérôme Normand
M. Martin Damphousse	M. Sylvain Ouellet
M. Marc Demers	Mme Sylvie Parent
Mme Chantal Deschamps	M. Richard Perreault
Mme Aline Dib	M. Guy Pilon
M. Benoit Dorais	Mme Magda Popeanu
Mme Christine Gosselin	M. Giovanni Rapanà
M. Yannick Langlois	M. Edgar Rouleau
M. François Limoges	M. Guillaume Tremblay
M. Normand Marinacci	Mme Maja Vodanovic

---

CC20-029

MESURES D'AIDE POUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

PROPOSÉ PAR : Mme Chantal Deschamps

APPUYÉ PAR : M. Jérôme Normand

CONSIDÉRANT la culture comme une composante essentielle de la qualité de vie, porteuse de sens et d'identité, vecteur de cohésion sociale,

CONSIDÉRANT le rôle important des municipalités en matière de développement culturel et le caractère structurant de la culture pour l'aménagement et de développement des territoires;

CONSIDÉRANT l'importance de la culture pour l'attractivité et la compétitivité de la région métropolitaine;

CONSIDÉRANT la reconnaissance internationale dont bénéficie la région pour son dynamisme culturel, son caractère festif, son milieu artistique créateur tel que reconnu dans la Vision 2025 : « Cap sur le monde : bâtir une communauté compétitive, attractive, solidaire et responsable » adoptée par la Communauté en 2003;

CONSIDÉRANT que le milieu de la culture a été frappé de plein fouet par le coronavirus et par les mesures de distanciation sociale mises en place pour freiner la pandémie;

CONSIDÉRANT qu'en temps normal, le milieu culturel est déjà très vulnérable et qu'il se trouve aujourd'hui excessivement fragilisé;

CONSIDÉRANT que la reprise complète du secteur culturel n'est toujours pas envisageable à court terme malgré les mesures de déconfinement jusqu'ici annoncées;

...2/



---

EXTRAIT du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil de la  
Communauté métropolitaine de Montréal tenue le 18 juin 2020 à 10 h 00

---

CONSIDÉRANT la mise sur pied de la Table métropolitaine sur la culture, le 30 avril dernier, comme une des mesures adoptées par la Communauté pour faire face à la pandémie et participer à la relance de la région métropolitaine;

CONSIDÉRANT qu'un des mandats de la Table consiste à documenter la situation actuelle liée à la pandémie et à faire des recommandations pour des mesures d'urgence supplémentaires pour soutenir le milieu culturel;

CONSIDÉRANT que la Table, réunie le 10 juin dernier, a convenu de demandes prioritaires pour le milieu culturel à savoir : 1) la prolongation, pour les artistes, de la Prestation d'urgence du Canada (PCU) et de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC); 2) le renouvellement des ententes de développement culturel; 3) la prise en compte de la culture dans l'évaluation des coûts pour les municipalités de la COVID-19; ainsi que 4) le soutien à la pratique amateur et au loisir culturel;

Il est résolu :

- De demander au gouvernement du Canada et au Ministre du Patrimoine canadien, Monsieur Steven Guilbeault, de prolonger pour les artistes, pour quatre mois additionnels ou jusqu'à la réouverture complète des salles de spectacles, la Prestation d'urgence du Canada et de la Subvention salariale d'urgence du Canada ;
- De demander au gouvernement du Québec et à la Ministre de la Culture et des Communications, Madame Nathalie Roy, de confirmer le renouvellement, pour la période 2021-2023, des ententes de développement culturel (EDC);
- De demander au gouvernement du Québec et à la Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), Madame Andrée Laforest, de s'assurer que l'évaluation par le MAMH des coûts pour les municipalités de l'implantation des mesures sanitaires comprenne les coûts découlant de l'application des mesures sanitaires pour les équipements culturels.
- De demander au gouvernement du Québec et à la Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), Madame Andrée Laforest, de garantir aux différents organismes voués à la pratique amateur et au loisir culturel un soutien financier direct et un accompagnement ainsi qu'une compensation financière pour l'implantation de mesures sanitaires.

---

Certifié conforme

---

Secrétaire